



Florence Roche et Frédéric Saby (dir.)

L'avenir des bibliothèques L'exemple des bibliothèques universitaires

Presses de l'enssib

Conclusion

DOI : 10.4000/books.pressesensib.1822

Éditeur : Presses de l'enssib

Lieu d'édition : Villeurbanne

Année d'édition : 2013

Date de mise en ligne : 20 juillet 2017

Collection : Papiers

EAN électronique : 9782375460863



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

Conclusion In : *L'avenir des bibliothèques : L'exemple des bibliothèques universitaires* [en ligne].

Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2013 (généré le 23 novembre 2022). Disponible sur Internet :

<<http://books.openedition.org/pressesensib/1822>>. ISBN : 9782375460863. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesensib.1822>.

Ce document a été généré automatiquement le 23 novembre 2022.

Conclusion

Quel est l'avenir des bibliothèques à l'université ?

- 1 « En France, les bibliothèques ne sont une évidence pour personne ». C'est par cette affirmation qu'Anne-Marie Bertrand a introduit la promotion d'élèves-conservateurs entrant à l'ENSSIB en janvier 2011. On aimerait se rassurer à bon compte en estimant l'université à l'écart de ce mouvement ; en imaginant, toujours à bon compte, que les bibliothèques sont indispensables à l'université. Croire que les bibliothèques ont un avenir assuré à l'université revient donc à penser que le fait qu'elles « fassent partie du paysage » suffit à justifier leur existence. On est à peine plus rassurant en invoquant leur rôle symbolique ; les bibliothèques comme représentation symbolique du savoir universitaire. Elles ont joué ce rôle, effectivement. Un rôle qu'on a symboliquement marqué dans l'architecture en en faisant des pastiches de temples antiques (voir par exemple la colonnade de la bibliothèque de l'université Columbia à New York).
- 2 Mais aujourd'hui, ce rôle symbolique ne suffit plus. En outre, les bibliothèques ne sont, en France, une évidence pour personne. Aujourd'hui moins que jamais, avec un double mouvement concomitant, qui vient renforcer encore cette idée : la concurrence externe due au développement de la documentation et de l'information numériques ; les contraintes nouvelles imposées aux universités par la loi LRU, qui les rend comptables du moindre denier d'argent public qu'elles utilisent chaque jour.
- 3 L'évolution numérique a deux conséquences majeures sur les bibliothèques : l'une tient à la scission qui s'introduit désormais entre le lieu (de consultation, de conservation) et la documentation ; la seconde tient à la fonction des bibliothécaires, à leur rôle professionnel.
- 4 La première conséquence est liée à l'évidence au développement sans limites de la documentation numérique. Aujourd'hui, une grande partie de la documentation est accessible sous forme numérique et en ligne ; demain, ce sera la majorité de cette documentation ; après-demain, ce pourrait être la presque totalité. La bibliothèque n'est donc plus le lieu obligatoire de conservation, ni même de consultation, de la documentation universitaire.

- 5 Dans ce lieu pourtant travaillent des bibliothécaires. Leur fonction, à cause de l'évolution numérique dont on vient de parler, va elle aussi se modifier radicalement. Le traitement technique sur les collections va connaître une évolution majeure. Le mouvement, initié il y a quelque vingt ans avec la construction des catalogues en réseau, va aller plus loin encore. On connaîtra, dans les prochaines années, une centralisation accentuée du traitement documentaire, en quelques lieux et par des équipes restreintes qui travailleront pour toutes les autres. Localement, ce traitement ne se fera plus, à l'instar de l'évolution que connaît aujourd'hui l'informatique « dans les nuages ». C'est bien la seconde conséquence attendue du développement numérique actuel.
- 6 L'avenir se dessine donc de la manière suivante. D'ici peu, l'essentiel de la documentation sera numérique. Elle sera traitée de manière centralisée, en quelques lieux qui fourniront des services adaptés aux bibliothèques locales. Ces bibliothèques locales continueront d'exister, mais au prix d'une modification radicale de leur fonction, orientée fondamentalement autour de l'accueil du public, sous toutes ses formes. Leur fonction première sera même l'accueil du public et non plus la constitution des collections documentaires. Le lieu lui-même aura une fonction transformée. D'aucuns ont pu imaginer, au seuil de la révolution numérique, dans laquelle ils voyaient la disparition pure et simple de la bibliothèque, remplacée par une fiction qui aurait fait de l'internet tout entier la bibliothèque à venir. Ils se sont trompés. La bibliothèque, en tant que lieu, a un avenir parce que la bibliothèque n'est pas – loin s'en faut – un seul espace dévolu à la conservation des documents. Elle va bien au-delà, et c'est bien ce dépassement de la seule fonction de réservoir de documents qui, aujourd'hui et dans le futur proche, va s'affirmer, prendre le dessus sur les autres fonctions. C'est ce qui, du reste, permet d'envisager plus sereinement que d'autres acteurs de la chaîne de l'édition – les librairies notamment – un avenir dans lequel la place du livre papier sera de plus en plus débattue.
- 7 On retrouve, *mutatis mutandis*, les débats sans doute un peu stériles que les bibliothécaires français ont aimé conduire il y a quelque vingt ans, lorsqu'ils ont cherché à imposer le mot médiathèque au lieu de bibliothèque. Voulant faire croire, de la sorte, que les bibliothèques n'avaient que des livres, alors que les médiathèques auraient eu l'ensemble des documents, quel qu'en soit le support. C'était une vision approximative de la question. Depuis l'Antiquité, les bibliothèques ont conservé autre chose que des livres. Plus encore à partir de la Renaissance, elles ont servi de lieu de conservation, de croisement, de dialogue entre les livres, les images, les objets. Déjà, elles étaient des « médiathèques ».
- 8 De la même manière, la vocation de la bibliothèque aujourd'hui n'est pas seulement la conservation de collections documentaires locales, se trouvant ainsi vouée à disparaître au même rythme que ces collections locales. La bibliothèque, bien plus, est le lieu où convergent les besoins du public, où ces besoins trouvent une réponse à la fois appropriée et particulière à chacun. Ils ne sont pas que « documentaires », si on prend le terme dans une acception réduite d'accès à une information contenue dans un document. Le besoin « documentaire » de la communauté universitaire est aujourd'hui bien plus large. Le point de départ est bien évidemment la recherche fructueuse d'une information contenue dans un document. De ce point de vue, rien, finalement, n'a véritablement changé depuis les Ptolémée. Mais il faut bien plus pour faire une bibliothèque parce que les besoins du public vont au-delà de cette seule expression.

- 9 Avoir un espace de travail confortable, se retrouver entre étudiants, avec un groupe de travaux dirigés ; se connecter à sa messagerie électronique, y compris pour des besoins qui ne sont pas strictement universitaires – mais est-il si facile, dans tous les cas, de savoir où est le départ entre ce qui est strictement universitaire et ce qui ne l'est pas ? – et consulter, dans de bonnes conditions des sites Web où alternent, en l'espace de quelques minutes, ceux conseillés par le professeur la veille et ceux sur lesquels on a envie de s'égarer, l'espace d'un instant ; prendre cinq minutes pour aller boire un café, pour discuter avec un camarade qu'on n'avait pas vu depuis quelque temps ; retrouver les références bibliographiques précises dont on a besoin pour finir ce mémoire de master ; emprunter, cinq minutes avant la fermeture, cet ouvrage important – et on sait qu'il est important parce que le bibliothécaire de la salle a bien confirmé qu'il s'agissait de ce dont a parlé l'enseignant dans son cours – qui n'est plus disponible en librairie et qu'on ne trouvera pas ailleurs qu'ici ; passer l'après-midi dans un fauteuil, au fond de la salle de lecture, et y faire la sieste, parce qu'hier soir on a travaillé tard pour finir le travail présenté dans le cours de ce matin, etc. Ce sont autant d'usages légitimes de la bibliothèque, que les bibliothécaires – et ils ne sortiront pas de leur rôle en le faisant – sauront accompagner parce qu'ils auront compris que leur rôle premier désormais est d'accueillir le public.
- 10 La bibliothèque sera ainsi le lieu par excellence où sauront se retrouver et se conjuguer l'ici et l'ailleurs que Robert Darnton a mis en évidence dans la conclusion de son *Apologie du livre*. L'ailleurs de la documentation numérique ne trouvera pleinement son sens que dans l'ici de ce lieu singulier, qui exprimera pour son public, et pour lui seul, l'intelligence des sens qui conduit à la construction du savoir académique. Un ici singulier où, pour répondre au vœu huit fois séculaire de Bernard de Chartres, on se dressera sur les épaules des géants. Un ici qui, par la puissance de l'interdisciplinarité, par la rencontre des savoirs anciens et nouveaux, constituera ce territoire unique où se côtoient le singulier et l'universel, l'héritage éprouvé du passé et l'instabilité audacieuse de l'avenir, la normativité académique et la construction personnelle, la quiétude rassurante d'un lieu conçu pour accueillir tout un chacun comme chez soi et l'ouverture vers un ailleurs modifié chaque minute par les mises à jour des bases de données et l'évolution incessante de l'internet. C'est alors que, peut-être, la bibliothèque deviendra une évidence pour ses publics.
- 11 Est-elle seulement aujourd'hui une évidence pour les professionnels qui ont la charge d'en imaginer l'avenir ? À l'instar de la communauté universitaire dans son ensemble, les bibliothécaires composent avec deux nouvelles certitudes : les publics qu'ils ont à desservir ne construisent plus leur savoir comme les bibliothécaires eux-mêmes ont appris à le faire ; la place prise par le numérique oblige à considérer autrement la place des collections et la fonction du lieu. Ils mesurent bien qu'une forme de hiatus s'est instaurée entre ce qu'ils estiment être leur rôle et ce qu'en attendent les publics. Tous, à leur façon, déplorent ce hiatus en faisant, ici, le constat amer que *La Légende des siècles* n'évoque rien à un groupe d'étudiants de master de lettres, là, qu'au mois de juin, soit neuf mois après la rentrée universitaire, tel étudiant pénètre pour la première fois dans la bibliothèque. On mesure quel peut être leur désarmement. Il est partagé par les enseignants-chercheurs qui, eux aussi, essaient de s'adapter à ces nouveaux publics dont une partie ne cherche même plus à adopter les comportements qui sont attendus d'eux. Les bibliothécaires qui côtoient quotidiennement ces publics ont bien sûr, chacun d'entre eux, une opinion personnelle à l'égard de ce qu'ils sont tentés de

qualifier de « déviance ». Mais le rôle du bibliothécaire n'est pas celui de l'enseignant-chercheur. Il n'est pas de définir les contenus des enseignements ; il est d'accompagner cet enseignement, ce qui implique, en premier lieu, une connaissance et une reconnaissance des publics, de leurs besoins, de leurs pratiques. La question de l'équilibre entre l'offre et la demande surgit désormais, et chose nouvelle, à tout moment. Et la volonté d'offrir d'autres territoires que l'incontournable Wikipédia côtoie la nécessité de l'intégrer dans l'éventail des ressources disponibles pour les étudiants. Le pragmatisme et le souci d'accompagner les étudiants sur le terrain de l'analyse critique des sources succèdent à une vision quelque peu idéaliste du développement des collections, en tout cas de l'usage qui en était attendu jusque-là.

- 12 Concernant la revendication de leur expertise technique, les bibliothécaires se situent dans un discours de continuité. Il ne fait pas de doute que le signalement des ressources, le développement des plateformes d'archive, des fonctions de repérage sont plus que jamais nécessaires. On peut toutefois s'interroger sur la charge qui sera à l'avenir dévolue à ces tâches, choix scientifiques quant aux contenus compris. La récupération des métadonnées, l'existence de gros réservoirs de notices, les abonnements aux ressources numériques au sein de consortiums ou dans le cadre de licences nationales, laissent présager, sinon une externalisation de ces tâches, en tout cas une moindre part prise par celles-ci dans le travail courant. D'autre part, si la bibliothèque doit dépasser la fonction de réservoir de documents, les bibliothécaires doivent également développer leur investissement dans des services qui se situent au-delà de la sélection et du traitement technique des documents.
- 13 Plus que jamais l'avenir de la bibliothèque et le gage de cet avenir résident dans sa capacité à créer du lien. La condition première de ce lien est d'intégrer les besoins et les pratiques des usagers, fussent-ils nouveaux, voire déconcertants. Il en va de l'accueil dans une bibliothèque comme de l'accueil que l'on réserverait chez soi à un invité dont on s'attache à respecter les goûts, les opinions, les sensibilités. La tâche se révèle, certes, plus complexe maintenant qu'elle ne l'était quand les publics de l'université étaient plus homogènes. Mais elle est essentielle. C'est par la recherche permanente de ce lien que la bibliothèque répondra à sa toute première mission, celle d'une vraie rencontre avec les usagers. Une rencontre qui n'est pas uniquement orientée, façonnée, par les représentations des bibliothécaires. Une rencontre qui accepte de laisser libre champ à l'imprévu, à la remise en question. Tâche difficile s'il en est, car les tensions qui traversent aujourd'hui nos bibliothèques sont justement à l'image d'une société plurielle, contradictoire, à la recherche d'un ordre nouveau dont on ne voit qu'à peine émerger les contours.
- 14 Il faut donc, inlassablement, relever le pari de cet accompagnement, en donnant à la fonction d'accueil dans nos établissements toutes ses lettres de noblesse, en ne la réduisant pas, comme c'est souvent le cas, à une banale fonction de renseignement. Accueillir l'utilisateur, ce n'est rien moins que tenter d'ouvrir avec lui un territoire nouveau dans lequel il est à la fois lui-même et déjà un autre. Là réside le pouvoir de la bibliothèque et ce qui contribuera, pas à pas, à renforcer son caractère d'évidence.
- 15 La tâche est exigeante et plus que jamais les bibliothèques universitaires doivent porter une ambition, ne pas attendre que certains acteurs autour d'elles, sans malveillance du reste et par souci de pragmatisme, soient tentés de définir leur rôle *en creux*. « Que se passerait-il si l'on décidait de faire sans la bibliothèque ? » Nous n'en sommes pas encore là, mais les possibilités du numérique et le nouveau fonctionnement comptable

induit par la LRU rendent ce questionnement relativement plausible. Dans ses nouveaux contours, la bibliothèque doit rester ce lieu, hybride, mais unique, d'une transformation personnelle par l'ouverture vers tous les possibles. En 2004, le philosophe et anthropologue René Girard exprimait ainsi le pouvoir de transformation de la lecture : « J'ai toujours l'impression que le livre que je suis en train de lire va bouleverser mon existence entière »¹. Gageons que les bibliothèques universitaires sauront affirmer, dans l'ordre nouveau qui se dessine, leur vocation à demeurer des lieux de savoir.

NOTES

1. Christian Vandendorpe, « Quelques questions clé que pose la lecture sur écran », in Claire Bélisle (dir.), *Lire dans un monde numérique*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2011.